



**NATIONS
UNIES**



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2008/L.17
8 décembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE**
Vingt-neuvième session
Poznan, 1^{er}-10 décembre 2008

Point 9 de l'ordre du jour
**Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts
intergouvernemental sur l'évolution du climat**

Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note du rapport sur l'atelier consacré au quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'était tenu durant la vingt-huitième session du SBSTA, sous la direction de son Président¹. Il a remercié les représentants et les experts du GIEC d'avoir participé à cet atelier, qui avait donné aux Parties l'occasion de procéder directement à un échange d'informations et de vues sur les conclusions du quatrième rapport d'évaluation concernant la science des changements climatiques, l'atténuation et l'adaptation, et d'autres points pertinents. Le SBSTA a également pris note des vues exprimées par les Parties sur ce rapport².

2. Rappelant la décision 5/CP.13 et les conclusions adoptées à ses vingt-septième et vingt-huitième sessions³, le SBSTA a souligné qu'il était important pour les Parties d'être tenues informées des conclusions du quatrième rapport d'évaluation relatives aux travaux qu'elles menaient au titre de la Convention et du Protocole de Kyoto, notamment au sein du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention et du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.

¹ FCCC/SBSTA/2008/8. Le texte des exposés et d'autres renseignements sur l'atelier sont disponibles à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/meetings/sb28/items/4417.php>.

² FCCC/SBSTA/2008/MISC.2.

³ FCCC/SBSTA/2007/16, par. 49 et FCCC/SBSTA/2008/6, par. 140.

3. Le SBSTA a pris note de la déclaration d'un représentant du GIEC sur le quatrième rapport d'évaluation et les projets concernant l'établissement du cinquième rapport, déclaration dans laquelle celui-ci invitait les Parties à informer le GIEC des questions et informations scientifiques et techniques qu'elles souhaitaient voir examiner dans le cinquième rapport, en vue d'éclairer les débats dans le cadre du processus découlant de la Convention. Le SBSTA a également noté que les Parties pouvaient fournir ces renseignements par l'intermédiaire de leur coordonnateur, afin qu'il en soit tenu compte selon qu'il conviendrait dans le cinquième rapport.

4. Le SBSTA a décidé d'achever ainsi l'examen de ce point de l'ordre du jour.
